

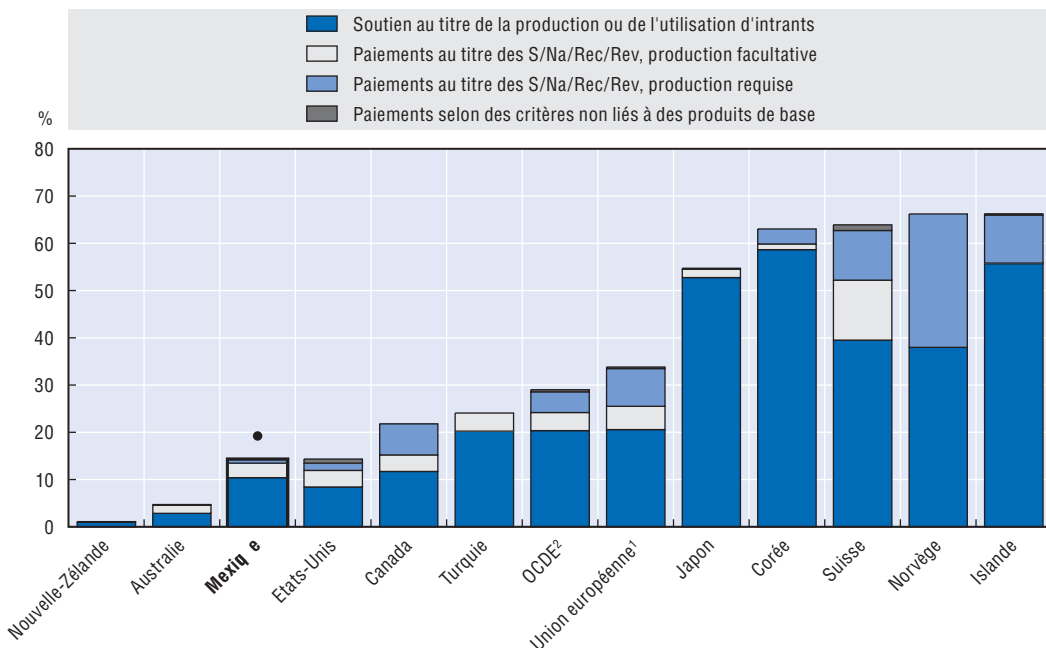
Chapitre 10

Mexique

Évaluation de l'évolution des politiques

- Dans l'ensemble, l'orientation vers le marché du secteur a été sensiblement améliorée. Comparé à la moyenne de l'OCDE, le niveau de soutien aux producteurs reste relativement faible. Le soutien des prix du marché et les paiements au titre de la production représentent toutefois encore plus de la moitié du soutien aux producteurs.
- Les réformes en cours ont réduit le degré de distorsion du marché des produits, amélioré l'efficacité des transferts de revenus aux producteurs, réduit le caractère extrêmement régressif des transferts agricoles et amélioré la transparence grâce à la décentralisation.
- L'augmentation du soutien en 2006 a été provoquée par l'augmentation du soutien du prix du marché du maïs. L'inflation nationale, supérieure à l'inflation mondiale, associée à l'utilisation du maïs blanc dans l'alimentation animale d'un secteur de l'élevage florissant et à la disponibilité restreinte de ce même maïs blanc sur le marché, ont favorisé la hausse des prix du maïs sur le marché intérieur, qui a eu un impact négatif sur les consommateurs.
- Le retard enregistré dans l'application des principes du « pollueur payeur » et de « l'utilisateur payeur » repousse d'autant les bénéfices pour l'environnement et ne permet pas d'enrayer l'appauvrissement des ressources. Les subventions à l'irrigation se poursuivent, même si l'on observe une diminution de ce soutien au cours des dernières années.
- Si des progrès ont été faits, d'autres réformes doivent encore éliminer les barrières commerciales restantes et remplacer les objectifs de revenus et les subventions qui occasionnent le plus de distorsions par des politiques ciblées plus justes. Il est important de renforcer l'attention portée à la mesure de l'utilisation des ressources.

Graphique 10.1. **Mexique : Estimation du soutien aux producteurs par pays, 2004-06**
En pourcentage des recettes agricoles brutes



S (surface cultivée), Na (nombre d'animaux), Rec (recettes) ou Rev (revenu).

1. Union européenne à 25.

2. Les six États membres de l'Union européenne qui ne font pas partie de l'OCDE ne sont pas pris en compte dans le total OCDE.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2007.

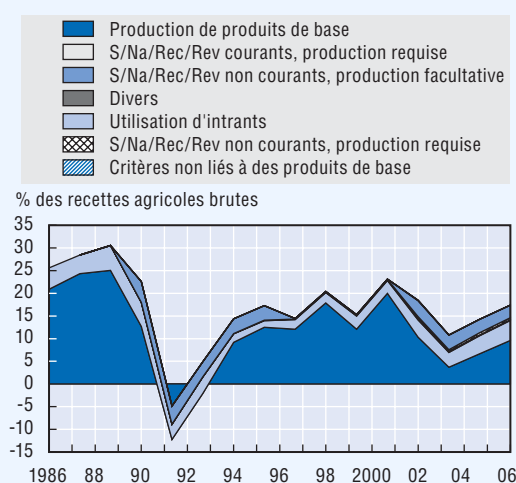
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/077377218130>

Résumé de l'évolution des politiques

Les orientations, objectifs et instruments d'action généraux n'ont pas changé en 2005-06. Le Mexique se prépare à l'application de l'ALENA dans son intégralité en 2008. Il était initialement prévu que le PROCAMPO, établi pour aider les agriculteurs à surmonter la diminution de la protection des échanges et la suppression des programmes de soutien direct des prix avant le début de l'ALENA, soit progressivement abandonné en 2008. La nouvelle administration a toutefois annoncé que le programme serait maintenu jusqu'en 2012.

- Le soutien aux producteurs (ESP en %) est passé de 28 % en 1991-93 à 14 % en 2004-06. Ce chiffre est inférieur à la moyenne de l'OCDE qui était de 29 % en 2004-06. En 2006, le soutien a augmenté pour s'établir à 17 %.
- La part globale des formes de soutien entraînant les plus grandes distorsions (support au titre de la production et au titre de l'utilisation variable d'intrants) dans l'ESP est passée de 92 % en 1991-93 à 60 % en 2004-06. Le soutien entraînant le moins de distorsions (paiements qui n'exigent aucune production) représentait 21 % en 2004-06.
- Les prix perçus par les agriculteurs en 2004-06 étaient supérieurs de 8 % aux prix mondiaux, contre 34 % en 1991-93. La différence entre les recettes agricoles intérieures et ce qu'elles auraient été au prix du marché est passée de 39 % en 1991-93 à 17 % en 2004-06.
- En 2004-06, les TSP au producteur par produit étaient les plus élevés pour le sucre (29 %), de l'ordre de 6 à 20 % pour le bœuf et le veau, la volaille, le blé, le maïs, le riz, le lait et le soja et proches de zéro pour la viande porcine et les œufs. La part des TSP totaux dans l'ESP est passée de 85 % en 1991-93 à 49 % en 2004-06.
- L'ESC en pourcentage indique que les consommateurs ont supporté une taxe implicite de 8 % en 2004-06, contre 25 % en 1991-93.
- Le soutien aux services d'intérêt général à l'agriculture a légèrement augmenté, passant de 11 % en 1991-93 à 14 % en 2004-06. Le soutien total à l'agriculture exprimé en pourcentage du PIB est tombé de 2.8 % en 1991-93 à moins de 1 % en 2004-06.

Graphique 10.2. Mexique : Niveau et composition de l'ESP selon le type de soutien, 1986-2006



Graphique 10.3. Mexique : TSP aux producteurs par produit, 2004-06

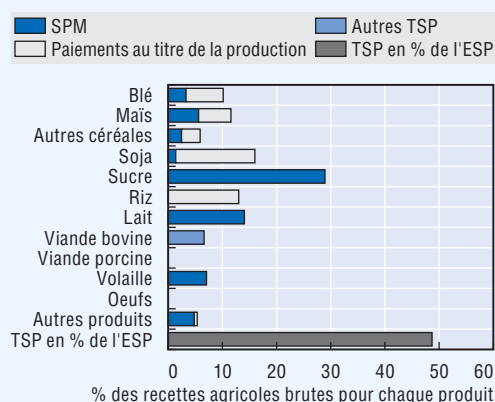


Tableau 10.1. Mexique : Estimation du soutien à l'agriculture

Millions MXN

	1991-93	2004-06	2004	2005	2006p
Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)	86 539	389 007	377 470	380 768	408 784
<i>dont part de produits SPM (%)</i>	<i>69</i>	<i>68</i>	<i>69</i>	<i>68</i>	<i>67</i>
Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)	82 500	391 427	373 715	374 201	426 365
Estimation du soutien aux producteurs (ESP)	25 741	60 661	44 348	59 608	78 028
Soutien au titre de la production des produits de base	21 378	28 631	15 231	27 651	43 011
<i>Soutien des prix du marché</i>	21 218	24 603	12 309	22 981	38 520
<i>Paievements au titre de la production</i>	160	4 028	2 922	4 670	4 490
Paievements au titre de l'utilisation d'intrants	4 353	16 584	13 228	16 748	19 776
<i>Utilisation d'intrants variables</i>	2 296	7 626	6 515	7 229	9 134
<i>Formation de capital fixe</i>	1 680	6 984	4 650	7 589	8 714
<i>Services utilisés sur l'exploitation</i>	377	1 973	2 062	1 930	1 928
Paievements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise ¹	10	861	1 121	739	724
<i>d'un seul produit</i>	0	0	0	0	0
<i>d'un groupe de produits</i>	10	861	1 121	739	724
<i>de tous les produits</i>	0	0	0	0	0
Paievements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise ¹	0	1 833	1 425	2 004	2 070
Paievements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative ¹	0	12 630	13 116	12 466	12 308
<i>Taux variables</i>	0	0	0	0	0
<i>Taux fixes</i>	0	12 630	13 116	12 466	12 308
Paievements selon des critères non liés à des produits de base	0	123	228	0	140
<i>Retrait de ressources à long terme</i>	0	123	228	0	140
<i>Production de produits particuliers autres que des produits de base</i>	0	0	0	0	0
<i>Autres critères non liés à des produits de base</i>	0	0	0	0	0
Paievements divers	0	0	0	0	0
ESP en pourcentage	28	14	11	14	17
CNP des producteurs	1.34	1.08	1.04	1.08	1.12
CNS aux producteurs	1.39	1.17	1.12	1.17	1.21
Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)	3 407	9 964	9 285	10 718	9 889
Recherche et développement	339	1 623	1 565	1 609	1 696
Établissements d'enseignement agricole	550	2 199	2 064	2 077	2 457
Services d'inspection	0	1 740	1 828	2 160	1 233
Infrastructures	809	1 284	1 323	1 815	712
Commercialisation et promotion	322	3 046	2 396	3 003	3 739
Stockage public	1 210	0	0	0	0
Divers	177	71	109	54	51
ESSG en pourcentage de l'EST (%)	10.9	14.5	18.0	15.9	11.4
Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)	-19 768	-32 220	-20 582	-30 593	-45 485
Transferts des consommateurs aux producteurs	-21 710	-24 713	-13 166	-21 498	-39 474
Autres transferts des consommateurs	-770	-5 945	-6 036	-6 397	-5 402
Transferts des contribuables aux consommateurs	2 100	-2 091	-2 157	-2 767	-1 348
Surcoût de l'alimentation animale	612	528	778	69	739
ESC en pourcentage	-25	-8	-5	-8	-11
CNP des consommateurs	1.37	1.08	1.05	1.08	1.12
CNS aux consommateurs	1.33	1.09	1.06	1.09	1.12
Estimation du soutien total (EST)	31 248	68 535	51 476	67 559	86 569
Transferts des consommateurs	22 480	30 658	19 202	27 895	44 875
Transferts des contribuables	9 538	43 822	38 310	46 062	47 095
Recettes budgétaires	-770	-5 945	-6 036	-6 397	-5 402
EST en pourcentage du PIB (%)	2.79	0.80	0.67	0.81	0.93
Déflateur du PIB 1986-88 = 100	100	527	497	524	559

p : provisoire. CNS : Coefficient nominal de soutien. CNP : Coefficient nominal de protection.

1. S (surface cultivée), Na (nombre d'animaux), R (Recettes) ou Rev (Revenus).

Les produits SPM pour le Mexique sont : le blé, le maïs, les autres céréales, le café, les tomates, le riz, les graines oléagineuses, le sucre, le lait, la viande bovine (bœuf et veau), la viande porcine, la volaille et les œufs. Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale.

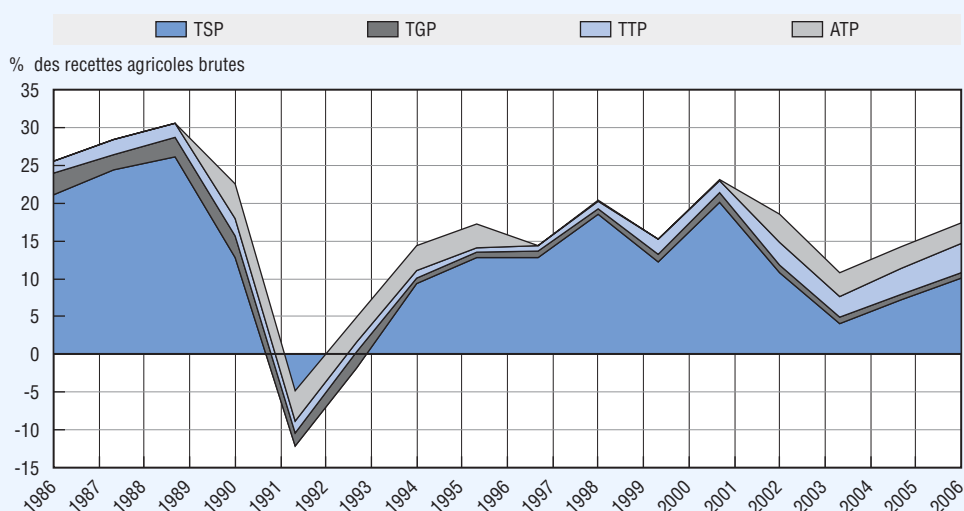
Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2007.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/078262102588>


Encadré 10.1. Mexique : Octroi du soutien en fonction des produits

Au Mexique, les transferts au titre d'un seul produit (TSP) représentaient 58 % de l'ESP en 2006, en baisse par rapport aux 85 % de 1991-93. Les transferts au titre d'un groupe de produits (TGP), régime sous lequel un producteur peut choisir parmi un éventail de produits autorisés à la production, représentaient 4 % de l'ESP en 2006, en baisse de 5 % par rapport à 1991-93. Les transferts effectués sous la rubrique « transferts au titre de tous les produits » (TTP) et « autres transferts aux producteurs » (ATP), qui n'imposent aucune restriction sur les produits agricoles que les agriculteurs choisissent de produire ou n'exigent aucune sorte de production de produits agricoles* représentaient ensemble 38 % de l'ESP en 2006, contre 7 % en 1991-93.

Graphique 10.4. Mexique : Niveau de l'ESP et octroi du soutien en fonction des produits, 1986-2006



Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2007.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/077477332825>

* La définition des catégories TSP, TGP, TTP et ATP se trouve au chapitre I.3 du présent rapport, la liste des groupes de produits utilisés dans les différents pays pendant la période 1986-2006 étant également fournie en annexe.

Description de l'évolution des politiques¹

Principaux instruments d'action

La direction, les objectifs et les instruments d'action de la politique agricole du Mexique sur la période 2005-06 continuent d'être déterminés par le Programme sectoriel pour l'agriculture, l'élevage, le développement rural, la pêche et l'alimentation 2001-06. L'objectif était d'aligner les programmes actuels d'amélioration de la productivité avec les opportunités de commercialisation et avec les besoins du marché intérieur et du marché à l'exportation, de garantir la cohésion entre les mesures qui encouragent l'augmentation de la production agricole et la durabilité des ressources et de l'environnement, de promouvoir les mesures publiques qui établissent des conditions de concurrence équitables avec les autres membres de l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA) et de renforcer les efforts de lutte contre la pauvreté. Les programmes *Alianza* ont permis de poursuivre les efforts de création et de mise en œuvre de politiques de développement rural et agricole décentralisées.

Les politiques agricoles consistent en un soutien des prix du marché assuré par des droits de douane et des contingents tarifaires, un soutien à la commercialisation (programme de revenus cibles ASERCA²), des paiements de soutien aux revenus (PROCAMPO³), des subventions à l'achat d'intrants (énergie, irrigation, politique de soutien au crédit foncier et rural), des politiques relatives à l'eau et aux autres ressources naturelles (programme d'achat de droits sur l'eau, critères d'écoconditionnalité dans PROCAMPO et PROGANA⁴), des politiques d'amélioration de la productivité (ALIANZA⁵) ainsi que d'autres mesures (promotion commerciale et développement des activités agricoles, catastrophes liées au climat).

Politique intérieure

Les programmes de commercialisation mis en œuvre dans le cadre d'ASERCA représentent 6.5 milliards MXN, soit 14 % du budget du SAGARPA (*Secretaría de Agricultura, Ganadería, Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación* – secrétariat à l'Agriculture, à l'Élevage, au Développement rural, à la Pêche et à l'Alimentation). Le sous-programme consacré aux revenus cibles fonctionne comme un **paiement compensatoire**. Les conditions du programme, qui impose un rendement maximum par hectare déterminé pour chaque région, varient selon le produit concerné. L'ASERCA intègre également une série de mesures destinées à s'attaquer aux surplus de production et à renforcer l'intégration du marché. Les mesures les plus importantes sont liées à la couverture des prix et, de manière générale, à la promotion des connaissances et des compétences nécessaires à la gestion du risque. Il existe également des mesures de conversion des cultures.

PROCAMPO a débuté en 1993, avant le lancement de l'ALENA. Il a pour but d'aider les agriculteurs à surmonter la diminution de la protection commerciale et la suppression des programmes de soutien direct des prix. En reliant le paiement à l'utilisation historique des terres, il devait aider les agriculteurs à opter pour des cultures plus rentables dans un contexte économique de plus en plus concurrentiel. En payant tous les propriétaires terriens cultivant l'un des produits éligibles dans la liste plutôt que seuls ceux qui vendent leur production, le champ d'action du programme s'étend aux agriculteurs de subsistance. Il était initialement prévu que le programme soit progressivement abandonné en 2008. Toutefois, il a été annoncé qu'il serait maintenu jusqu'en 2012.

Les dépenses dans le cadre du programme PROCAMPO ont assez peu varié en termes réels au cours des dernières années, elles représentent 14 milliards MXN en 2005, soit environ un tiers des dépenses totales du SAGARPA. L'un des changements récemment apportés par le biais d'un accord avec certaines institutions financières permet au producteur de recevoir la valeur actuelle de droits futurs en échange d'un plan d'investissement (formation de capital). En 2006, plus de 20 % du PROCAMPO était capitalisé dans ce dispositif (contre 17 % en 2005).

Le secteur agricole comptabilise actuellement 76 % de la consommation d'eau au Mexique. Pendant longtemps, la **politique en matière d'eau** a consisté à subventionner les agriculteurs, par rapport à d'autres utilisateurs, bien que ce soutien ait quelque peu diminué au cours des dernières années. Depuis quelques temps déjà, l'amélioration des infrastructures hydro-agricoles et l'apparition de projets visant à renforcer l'efficacité de la gestion de l'eau sont des priorités. L'infrastructure d'irrigation a été améliorée dans le domaine agricole. Depuis 2005, deux projets de grande envergure, *Baluarte Presidio* et *El Tigre*, facilitent l'irrigation d'une superficie de 22 500 hectares.

Alianza (*Alianza para el Campo*) a été initié en 1996 et révisé en 2003 (*Alianza Contigo*) afin de chapeauter plusieurs programmes dont plusieurs s'attachent à accroître les rendements agricoles et à aider les agriculteurs à investir plus dans leurs exploitations. Les objectifs fondamentaux des programmes Alianza centrés sur la productivité agricole sont de développer l'infrastructure de production, de lutter contre les maladies animales, d'établir les technologies appropriées et de favoriser le développement intégré des communautés rurales. En règle générale, les dépenses annuelles d'Alianza (qui inclut également des actions de lutte contre la pauvreté rurale) représentent environ 3 % du PIB agricole. Les bénéficiaires finaux sont tenus de fournir des contributions de contrepartie afin de pouvoir accéder à certains programmes. Les programmes Alianza ont été conçus pour décentraliser les processus de décision et la mise en œuvre, à travers une participation et une contribution financière des gouvernements fédéral et locaux ainsi que des producteurs. Alianza représente actuellement environ 16 % des dépenses totales du SAGARPA.

Politique commerciale

Avec le lancement de l'ALENA en 1994, toutes les barrières à l'importation qui isolaient le secteur agricole du commerce avec le Canada⁶ et les États-Unis sont devenues des droits de douane ou des contingents tarifaires qui devaient être progressivement supprimés pour tous les produits. Depuis 2006, la plupart des **droits de douane** ont disparu ou sont proches de zéro. Toutefois, les droits de douane de transition, pour les quatre produits considérés comme les plus sensibles (maïs, haricots, lait et sucre) ne seront pas éliminés avant 2008. En 2005, 78 % des importations agro-alimentaires totales provenaient des pays de l'ALENA et 86 % des exportations des produits agro-alimentaires du Mexique étaient destinés à ces mêmes pays.

Le Mexique a continué à conclure des **accords commerciaux** avec d'autres pays. À ce jour, 12 accords de libre-échange ont été signés avec des pays ou des blocs de pays en Amérique du Nord, en Amérique centrale, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie. Plus récemment, les accords commerciaux avec l'Uruguay et le Japon sont entrés en vigueur en 2004 et 2005, respectivement.

En réponse à une décision de l'OMC rendue en mars 2006, le Mexique a supprimé la taxe de 20 % sur les boissons contenant du sirop de maïs à haute teneur en fructose (SHTF) ainsi que des édulcorants autres que le sucre.

Notes

1. OCDE (2006), Mesures prises par le Mexique pour l'agriculture et la pêche : réalisations récentes, poursuite du calendrier de réformes, Paris.
2. ASERCA : « Apoyos y Servicios a la Comercialización Agropecuaria » (Service de soutien à la commercialisation des produits agricoles).
3. PROCAMPO : « Programa de Apoyos Directos al Campo » (Programme de soutien direct aux zones rurales).
4. PROGAN : « Programa de Estímulos a la Productividad Ganadera » (Programme d'amélioration de la productivité du bétail).
5. ALIANZA comporte trois grands programmes : programme d'amélioration de l'agriculture, programme d'amélioration de l'élevage et ALIANZA – développement rural.
6. Les accords avec la Canada n'incluent pas le sucre, les volailles, le lait et les œufs.